

Toute personne s'inscrivant gratuitement au concours **Une murale pour vous** en remplissant le formulaire devient automatiquement inscrite au concours. Chaque inscription équivaut à 1 coupon de tirage.

Les participants ont droit à une seule participation

Les inscriptions doivent se faire sur le site Internet www.danalcoimpressions.com avant le lundi 16 Avril 2015 à 23h59 HE.

Un tirage au sort sera effectué dans les bureaux de Danalco Impressions inc. le vendredi 17 avril 2015 à 16h00 parmi tous les coupons de tirage des participants.

Le gagnant recevra une murale intérieure d'une grandeur maximale de 12' x 8' installée à l'endroit de son choix dans un rayon de 50 km* un frais de 0.47\$ le kilométrage excédentaire sera chargé au frais du gagnant . La valeur du prix est de 325.00\$ et n'est pas monnayable ni échangeable ni transférable à quelqu'un d'autre.

Le nom du gagnant sera affiché sur ce site Internet dans la section «Concours» sur la page d'accueil.

Nous communiquerons avec le gagnant dans la semaine du 20 avril 2015. Le gagnant aura 4 mois pour faire produire la murale.

Le jour et l'heure de l'installation de la murale sera déterminé par Danalco Impressions inc.

Le visuel de la murale sera déterminé par le gagnant, celui-ci peut fournir une image haute résolution** ou en faire l'achat sur l'un des sites suivant : www.shutterstock.com / www.istock.com

Le mur devra avoir une finition lisse et devra être peint depuis plus d'un mois.

La murale est permanente*** et non repositionnable. Danalco Impressions inc. ne sera dans aucun cas tenu responsable de tout dommage causé par la murale.

Un (1) gagnant pour une valeur totale du concours de 325.00\$.

Les employés de Danalco Impressions inc. ainsi que les personnes avec qui ceux-ci sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Concours réservé aux résidents du Canada seulement, aucun achat requis.

* 50 km à partir du 3225, avenue Jean-Béraud, Laval, Qc, H7T 2L2

**la résolution de la photo devra être à 100% du format final à 100 DPI et devra être approuvée par notre studio graphique

*** papier d'impression : vinyle autocollant JPS 226